



C.G.T - P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.

Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires –
4, boulevard du Palais - 75001 PARIS.

La CGT Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL
Cedex

La CGT insertion probation - UFSE-CGT 263, rue de Paris - Case 542-
93514 MONTREUIL Cedex

DECLARATION LIMINAIRE CGT **Comite technique ministériel Justice** **du 6 novembre 2017**

Madame la Ministre,

Ce comité technique ministériel de report s'ouvre aujourd'hui dans un climat social plus que délétère. C'est pour ces raisons que nous souhaitons, en introduction, revenir très brièvement sur les raisons qui ont poussé, bon nombre d'organisations syndicales dont la nôtre d'ailleurs, à boycotter cet même instance le 24 Octobre dernier.

Comme nous vous l'avons indiqué dans la déclaration de boycott qui vous a été adressée, le chef de l'état, le premier ministre et son gouvernement (dont vous faites partie) n'ont eu de cesse de mettre à mal les travailleurs en général et les fonctionnaires en particulier.

Le 16 Octobre dernier, une rencontre était prévue au niveau interministériel entre les organisations syndicales et Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics faisant suite à la mobilisation des fonctionnaires des trois versants qui avait lieu quelques jours auparavant. Les réponses qui ont été apportées à l'ensemble des partenaires sociaux ne sont en aucun cas à la hauteur des attentes des agents publics que nous représentons aujourd'hui, et ce, en matière de pouvoir d'achat, de garantie des engagements pris et surtout en matière d'emploi public.

D'ailleurs, aujourd'hui même, aucune organisation syndicale ne devrait se rendre à la convocation de l'assemblée plénière du conseil commun de la Fonction Publique. Un rassemblement militant est même prévu devant Bercy ce midi.

Ainsi, plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires de ce Ministère ne bénéficieront d'aucune augmentation pour l'année à venir. Pire, avec l'application de certaines réformes, avec entre autres la hausse des cotisations retraites, le retour de la journée de carence etc... , le salaire des agents de ce ministère baissera, impactant encore plus leur pouvoir d'achat .

Concernant notre Ministère, plusieurs éléments annoncés par Gérard Darmanin viennent de fait contredire les éléments de présentation budgétaire annoncés par vous même le 27 septembre dernier.

Nous prenons pour exemple la réforme concernant la filière insertion et probation... Malgré plusieurs interrogations de notre part à l'ensemble des

acteurs, personne n'est en mesure de nous répondre sur le devenir de l'engagement pris et ratifié devant l'ancien président de la république.

Que dire également des chantiers de la justice que vous nous avez également présentés le mois dernier... Là encore, au delà des quelques artifices de communication, la CGT ne peut qu'être pessimiste quant au formalisme employé et aux choix de certains chefs de file. Nous ne sommes pas dupes... Tout laisse à penser que les choses sont déjà actées et qu'une fois de plus, les organisations syndicales se verront dessaisies de certains sujets relevant pourtant de leurs champs de compétences et celui de cette instance.

Dans ces conditions, il était donc normal de s'interroger sur notre présence au sein de cette plus haute instance lorsque le message qui nous est envoyé nous montre, une fois de plus, que notre présence ne sert qu'à donner bonne conscience. Ce CTM ne sert donc plus que de simple chambre d'enregistrement.

Si certains sujets auraient eu le mérite d'être partagé par l'ensemble des acteurs comme le manque d'attractivité de certaines professions de ce ministère, pour la CGT, l'administration pénitentiaire semble être, avec la protection judiciaire de la jeunesse, les grands oubliés de « ces grands travaux » .

En effet, au delà du point concernant le sens et de l'efficacité de la peine, là aussi, thématique qui pourrait prendre tout son sens si derrière, ce ministère portait un projet ambitieux, novateur et humaniste en matière de politique pénale, faisant de la prison, non plus la référence mais l'exception.

Mais malheureusement cette optimiste supposition s'envole très rapidement à la lecture du budget pour 2018 qui laisse exsangues les moyens des services Pénitentiaires d'insertion et de probation car réduisant encore plus les budgets consacrés à l'insertion et aux alternatives à l'incarcération, renforçant toujours plus, la course folle au tout carcéral par la création de 15000 places supplémentaires de prison.

Et que dire de la « fausse bonne idée » de notre cher président de créer une agence chargée de développer et d'encadrer les travaux intérêt général? Ne serait-ce pas déjà le travail des CPIP?... là encore, cela nous démontre tout l'intérêt porté en direction des personnels de cette administration et la volonté de privatiser à tout va dans la fonction publique. On se dirige donc tout droit vers la casse du service public, service pourtant au combien essentiel pour nos concitoyens.

En conclusion, Rien ou presque, de bien réjouissant pour l'avenir de ce Ministère. En tout état de cause, La CGT ne pourra rester spectateur face à tant de mépris à l'égard de l'ensemble des personnels de la Justice. Nous ne sommes en aucun cas des privilégiés comme veulent le laisser penser certains de nos hauts dirigeants... Et nous sommes là aujourd'hui pour vous le faire savoir...

Paris, le 6 Novembre 2017